



Conduite à tenir en cas de pollution accidentelle



1 > PROTEGER

Stopper et Contenir la pollution

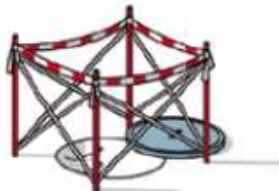
- Relever le bidon ou le fût renversé,
- Arrêter le moteur de l'engin qui fuit
- Stopper la fuite
- Fermer les vannes ...



Déployer les dispositifs



Boucher l'entrée des réseaux



Délimiter la zone

2 > PREVENIR

07.48.10.25.81



Alerter le responsable de zone
et le responsable
Environnement

3 > TRAITER



Mettre les gants de
protection

Extraire et / ou nettoyer la pollution



Evacuer les déchets
comme déchets
dangereux